



# Pour la cité humaine, les droits du piéton

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975- 7, Rue Major Martin – 69001 LYON

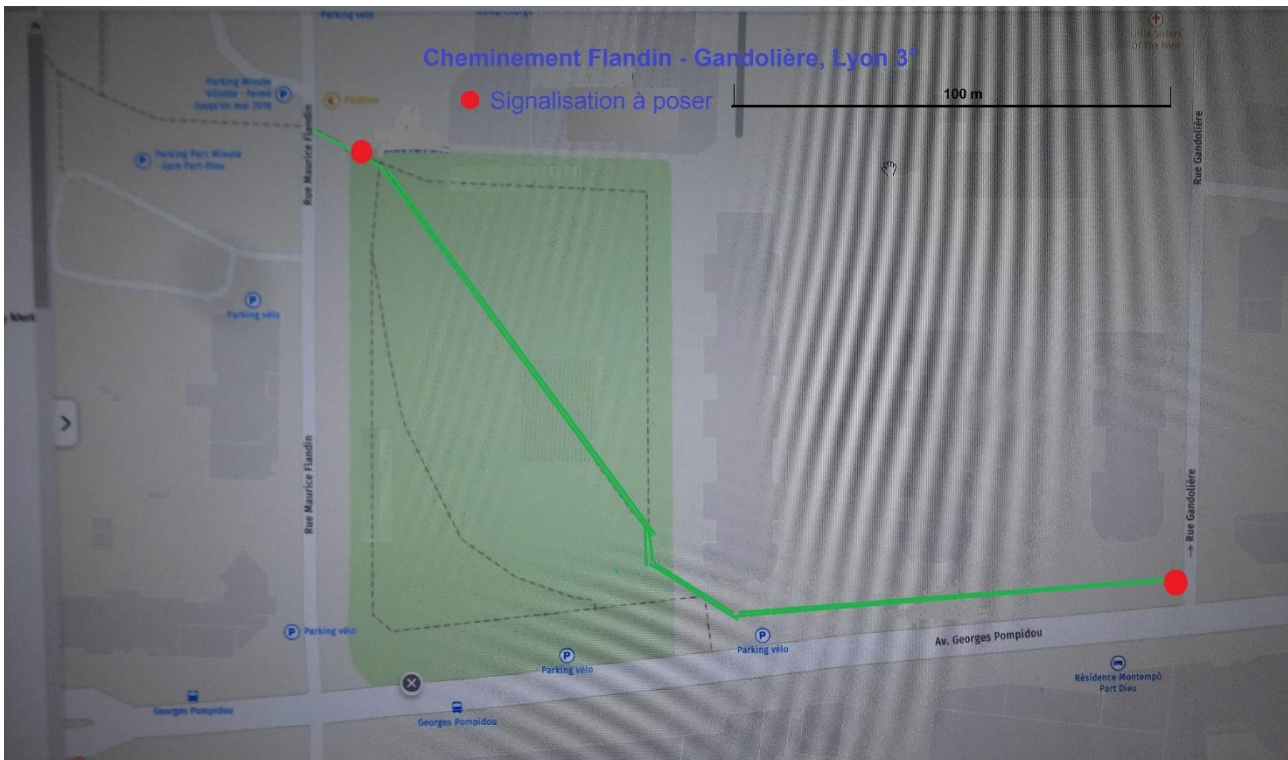
[www.pietons69.e-monsite.com](http://www.pietons69.e-monsite.com)

Date : 16 février 2025

Votre correspondant :

<gascoiny1@gmail.com>

## Demande de signalisation d'un cheminement piétonnier à Lyon, 3ème



Après coupure partielle pour un chantier riverain, le cheminement figuré en vert sur le plan ci-dessus vient d'être remis en service sur la totalité de sa longueur (250 m).

Comme il dessert de nombreux équipements très importants comme la gare de La Part-Dieu et le pôle multimodal associé (métro B, trams T1, T3 et T4, nombreux bus, ...) ainsi que le centre commercial Westfiel, sa fréquentation est soutenue durant toute l'année.

Par rapport à l'usage des trottoirs classiques, il ne présente que des avantages : plus court (en raison de son tracé en diagonale), plus sûr et surtout beaucoup plus agréable (en raison de son éloignement de la circulation motorisée et de la traversé du parc Jeanne Jugan) il mérite d'être bien signalé, pour que son usage augmente encore, dans l'intérêt général.

En effet, ce type de cheminement de cette longueur est très rare dans les centres-villes : il faut donc les mettre en valeur.

**Pour cela, nous vous suggérons de poser des panneaux de signalisation directionnelle (destination et temps de trajet) à ses deux extrémités, aux points indiqués sur le plan ci-dessus.**

Depuis quelques années, la ville de Lyon s'est dotée d'un système de signalétique des itinéraires piétonniers complet et particulièrement apprécié. Outre les totems, qui sont les éléments principaux, il comporte aussi des panneaux directionnels. A juste titre, les distances ne sont pas indiquées en mètres mais en minutes, (sur la base de 70 m à la minute), donnée beaucoup plus pertinente pour les piétons.

Nous ne faisons pas de propositions pour les mentions à choisir, dans chaque sens, les Services sont compétents pour cela.

(suite p.2)

## Destinataires:

- Mme Marion Sessiecq, maire du 3<sup>e</sup> arrondt. et M. Michaël Maire, adjoint.
- M. Valentin Lugenstrass, adjoint au maire de Lyon
- Toodego
- Le Progrès